

Organisation de la Municipalité de Renens pour la législature 2021-2026 - Répartition des directions

Afin de mener à bien les développements multiples qui attendent la Ville de Renens et poursuivre le renforcement des prestations à la population initié lors des précédentes législatures, la Municipalité nouvellement élue a procédé à la répartition des dicastères et services.

Dès le 1^{er} juillet 2021, son organisation se présentera de la manière suivante :

Administration générale - Finances - Informatique - Sécurité	M. Jean-François Clément, Syndic
Bâtiments - Domaines - Logement	M. Didier Divorne
Gestion urbaine - Développement durable	Mme Patricia Zurcher Maquignaz
Urbanisme - Mobilité - Infrastructures	Mme Tinetta Maystre
Culture - Jeunesse - Affaires scolaires	Mme Nathalie Jaccard
Sport - Intégration - Ressources humaines	M. Oumar Niang
Enfance - Cohésion sociale	Mme Karine Clerc
Secrétaire municipal	M. Michel Veyre

La structure principale des dicastères telle qu'appliquée actuellement a été reconduite en vue de la législature 2021-2026. En effet, celle-ci a fait ses preuves tant dans une optique d'adaptabilité à l'évolution constante de la société que dans l'encadrement fin des projets en cours de réalisation. Elle permet un regroupement des ressources autour de thématiques centrales.

Le repositionnement des ressources humaines et du secteur intégration, ainsi que la création d'un office dédié au sport au sein d'une nouvelle direction constituent les principales mises à jour pour les années à venir. Avec une orientation forte sur des politiques de proximité, ce dicastère comprendra également la gestion du commerce local, ainsi que le lien avec les communautés religieuses, le Service de défense contre l'incendie et de secours, et la Protection civile.

La direction regroupant la culture, la jeunesse et les affaires scolaires reprendra désormais à sa charge la gestion du marché de Renens en tant que manifestation publique (planification des stands et concept d'animation).

On dénote encore parmi les ajustements notables, les rattachements du service Informatique et de l'office de la population au dicastère de l'administration générale et des finances. La coordination des relations extérieures liées au Syndic est finalement renforcée avec l'incorporation des relations avec la Police de l'Ouest lausannois et l'encadrement de la promotion économique (développement économique, coordination avec les services économiques du Canton et suivi stratégique du site des Ateliers de Renens).

La Municipalité élue a à cœur de débiter cette nouvelle législature. Partant de cette répartition dynamique assurant une administration communale efficiente et au service des Renanaïses et des Renanaïses, elle se tient prête à relever les défis de taille qui rythmeront les années à venir.

Renseignements :

<i>Jean-François Clément</i>	<i>079 645 79 77</i>
<i>Didier Divoirne</i>	<i>078 708 70 87</i>
<i>Patricia Zurcher Maquignaz</i>	<i>078 602 81 03</i>
<i>Tinetta Maystre</i>	<i>076 407 33 81</i>
<i>Nathalie Jaccard</i>	<i>076 387 4129</i>
<i>Oumar Niang</i>	<i>079 721 2901</i>
<i>Karine Clerc</i>	<i>077 429 05 06</i>